

Aspects de l'agriculture marocaine

Autor(en): **Trintignac, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'IRRUPTION dans le monde moderne d'un pays comme le Maroc, amené par la présence française à réaliser en quelques décennies l'évolution de quelques siècles, la potentialité multiple de certaines de ses ressources minières et agricoles, ont entraîné dans ce pays la création et le développement d'activités nombreuses et intimement liées à sa transformation historique.

Dans ce faisceau d'activités vitales, c'est à l'agriculture que revient évidemment la place essentielle, non seulement à cause de certaines vocations particulières que son climat confère au Maroc et qui peuvent lui donner audience sur les marchés internationaux, mais surtout à cause de l'impérieuse nécessité de nourrir une population en accroissement incessant. Ce sont les caractères fondamentaux, l'évolution et la situation actuelle de cette agriculture dont nous allons essayer d'esquisser les traits essentiels.

Lorsque, dès son établissement au Maroc en 1912, la France entreprit de régénérer cet Empire, que le souvenir d'une médiévale splendeur faisait encore surnommer « fortuné », elle se trouva en réalité devant un pays que son armature politique en pleine décomposition conduisait à la ruine. Sur un territoire presque aussi grand que celui de la France et dont certaines provinces possédaient les qualités de sol et de climat propices aux plus riches cultures, subsistait une population dont le chiffre était maintenu par les guerres continuelles, par le manque absolu d'hygiène, par d'épouvantables famines périodiques, au dessous de 3 millions d'habitants.

ASPECTS DE L'AGRICULTURE MAROCAINE

par

Roger Trintignac

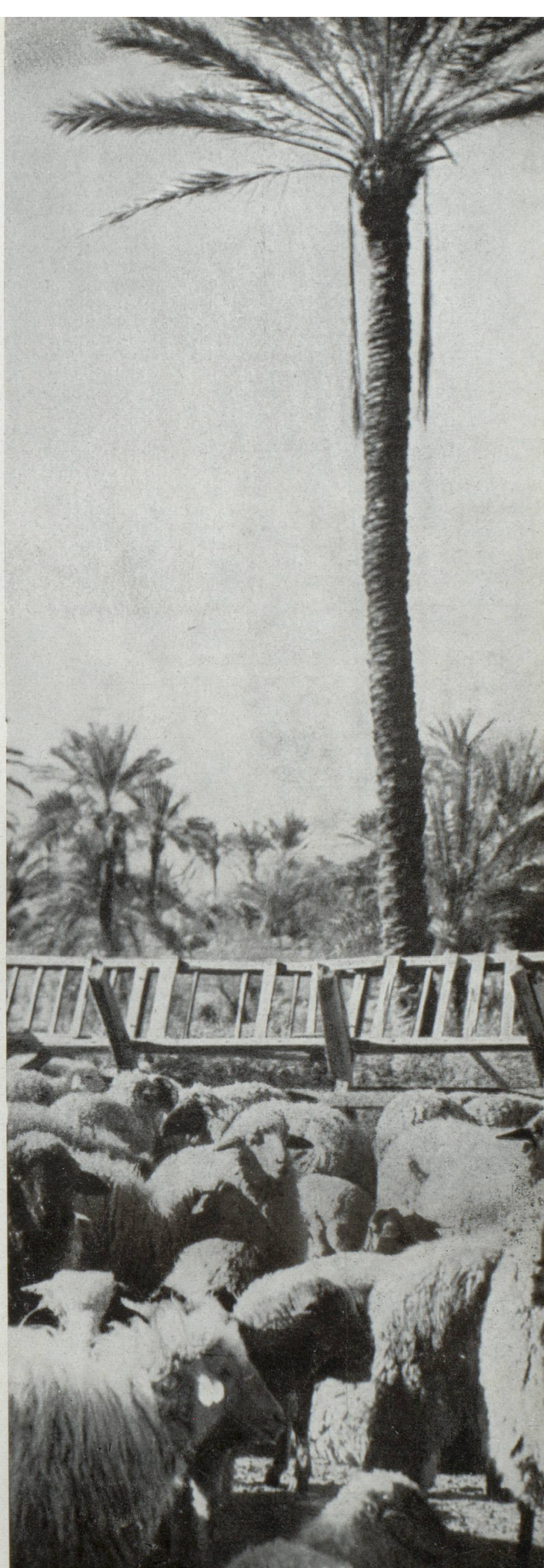
Ingénieur en chef du génie rural, ancien chef du service de la mise en valeur et du génie rural du Maroc
Secrétaire général de l'Office de la recherche scientifique Outre-mer

Cette population vivait des produits d'un élevage réparti sur de larges parcours mais décimé sans cesse par les razzias, les famines et les épizooties et d'une agriculture limitée à 1.800.000 hectares environ de terres de diverses valeurs et soumises aux sanctions d'un climat d'une irrégularité décevante qui tient certaines années les plus magnifiques promesses, mais qui entraîne, d'autres années, sur de larges espaces de territoire, la ruine à peu près complète des récoltes essentielles.

Le climat du Maroc, en effet, est typiquement méditerranéen, sa courbe de pluviométrie est à deux maxima théoriquement situés en novembre et en mars. Les précipitations annuelles varient de 200 millimètres à 1.000 millimètres. Les isohyètes les plus élevés se situent sur les chaînes de montagne, sur le Grand Atlas qui couvre la partie centrale du pays et sur le Riff au Nord. Sur les plateaux et sur les plaines, la pluviométrie croît à peu près régulièrement du Sud au Nord, de 200 et 400 millimètres à 700 et 800 millimètres. Il s'agit évidemment de moyennes schématiques autour desquelles la réalité connaît de larges oscillations.

L'aspect agricole du Maroc est donc celui de tous les pays méditerranéens : grosse proportion des superficies cultivées en céréales par rapport aux cultures totales, importance considérable de la population rurale, développement des oliviers — il y a plus de 10 millions d'oliviers au Maroc — abondance et surabondance même du bétail ovin et caprin. Par une espèce de psychose traditionnelle, le paysan marocain a toujours semblé ignorer qu'il existe d'autres moyens de thésauriser que celle de surcharger indéfiniment ses terres de bétail jusqu'à ce qu'une mauvaise année survienne périodiquement, qui assèche les pâturages, tarisse les puits et

Dans une propriété de la région de Marrakech



décime le troupeau. Le plus grand handicap du système agricole méditerranéen est l'absence presque totale d'exploitations intégrées comportant à la fois de l'agriculture et de l'élevage.

On conçoit dès lors aisément la complexité d'une politique agricole au Maroc, qui doit être aussi bien quantitative que qualitative, qu'il s'agisse de nourrir une population en constante croissance — elle dépasse actuellement 8 millions d'habitants — que d'exploiter cette vocation de certains terrains à la production de denrées riches dont l'exportation doit permettre l'acquisition à l'extérieur de biens d'équipement essentiels. Préservation des sols, aménagements sylvopastoraux, extension des terres cultivées — on est probablement sur ce point non loin de la limite — intensification des cultures, correction par la mécanisation et l'irrigation des aléas climatiques, promotion à la fois professionnelle et humaine de l'agriculture autochtone, recherche des rentabilités et organisation des marchés, tout a été mis et remis en œuvre pour adapter la vieille agriculture du Maghreb, repliée sur elle-même, semi-pastorale et quasi-biblique, aux exigences d'une société en pleine fièvre de croissance et désormais largement ouverte aux influences extérieures.

LE Maroc couvre en chiffres ronds 400.000 kilomètres carrés. La moitié seulement de cette surface est pratiquement utilisée suivant une répartition schématique qui donne :

- 4 à 5 millions d'hectares aux cultures annuelles,
- 2 à 3 millions d'hectares aux jachères,
- 2 millions d'hectares aux vergers,
- 6 millions aux fruits et aux nappes alfatières,
- 7 millions aux parcours et terrains partiellement utilisables après aménagement.

Comme nous le disions tout à l'heure, la base de la production agricole marocaine reste la production céréalière, production s'établissant en moyenne au niveau de la consommation intérieure (20 à 25 millions de quintaux). On y trouve l'orge, le blé dur, le maïs, le blé tendre, le sorgho, l'avoine, le millet, l'alpiste et le seigle auxquels est venu s'ajouter le riz ces dernières années.

La prédominance des céréales secondaires est marquée dans le tableau ci-après qui donne la moyenne des ensemencements des deux dernières années :

	hectares
— blé dur	850.000
— blé tendre	350.000
— céréales secondaires (sauf riz)	2.500.000

La culture du riz dans les plaines du Gharb, succès récent et remarquable de l'agriculture française, ne remonte qu'à quelques années. Elle a déjà dépassé le plafond de la consommation intérieure. Très exigeante en eau, elle ne pourra continuer son développement qu'en fonction des aménagements hydrauliques en cours.

Le blé dur est un produit d'exportation de qualité. Le blé tendre connaît une demande sans cesse croissante du fait de l'augmentation de la population et de l'amélioration de ses habitudes alimentaires. L'évolution des méthodes d'élevage peut permettre d'espérer qu'une partie des céréales secondaires passera de l'alimentation humaine à l'alimentation du bétail, dont nous avons dit combien l'accroissement intempestif pouvait constituer certaines années un danger grave pour la protection même du sol marocain. Les effectifs du bétail ont varié de 1,4 million à 2,8 pour les bovins, de 6 millions à 11 pour les ovins, de 3 millions à 8 pour les caprins.

Toute une série de mesures sont prises pour l'exploitation rationnelle de cette richesse incontestable, depuis les équipements en points d'eau des parcours, les aménagements des pâturages, la sélection raciale, une commercialisation facilitée par la construction progressive d'abattoirs et de frigorifiques modernes.

Du côté de la production céréalière, le Maroc dispose de toute une gamme de productions susceptibles d'être accrues pour autant que se développeront l'équipement, et particulièrement l'équipement hydraulique du pays, l'usage des

procédés modernes de culture, les possibilités de crédit et les offres commerciales. Les légumineuses alimentaires et les plantes industrielles ont couvert des surfaces atteignant 300 à 400.000 hectares au cours de ces dernières années.

Citons parmi les oléagineux, le lin, le tournesol, le carthame et le ricin, et parmi les textiles le chanvre, le sisal et le coton. Le coton, conduit en culture irriguée, n'occupe encore qu'une très faible place, à peine plus de 4.000 hectares. Mais les rendements obtenus et la qualité des fibres produites permet d'espérer en faire un des assolements de tête dans les grands périmètres aménagés.

A l'heure actuelle, les grandes productions exportables restent, vin et tabac mis à part, les fruits et les primeurs. En trente ans, les cultures maraîchères sont passées de 5 à 50.000 hectares, le nombre d'arbres plantés de 8 à 40 millions, les plantations d'agrumes ont pu atteindre ces dernières années le rythme annuel de 2.000 hectares. L'exportation de fruits, de 5.000 tonnes en 1930, a atteint 115.000 tonnes en 1951.

UN tel essor n'a pu être possible que grâce à la ténacité et à l'expérience de colons européens imités de plus en plus par une frange d'agriculteurs marocains évolués, grâce également à un équipement, et particulièrement un équipement hydraulique, privé ou collectif, poursuivi sans relâche.

On a évalué que le bilan hydraulique du Maroc dépassait largement 300 mètres cubes par seconde, de quoi irriguer 1 million d'hectares et faire vivre 4 à 5 millions d'habitants de plus. Si on estime, d'autre part, que l'amélioration des espèces cultivées et des conditions de culture, jointe à une meilleure utilisation des terres collectives, permettent de doubler les récoltes actuelles, on voit que la terre marocaine, convenablement aménagée et cultivée, doit pouvoir assurer la subsistance de 20 millions d'habitants. Au rythme d'accroissement actuel, il faudra une centaine d'années pour atteindre ce chiffre.

Pratiquement, la progression de cette action peut s'exprimer de la façon suivante : avant la guerre de 1914, le Maroc devait à peu près irriguer 500.000 hectares, dont 10.000 en irrigation permanente.

Actuellement, il irrigue 200.000 hectares dont 80.000 en irrigation permanente.

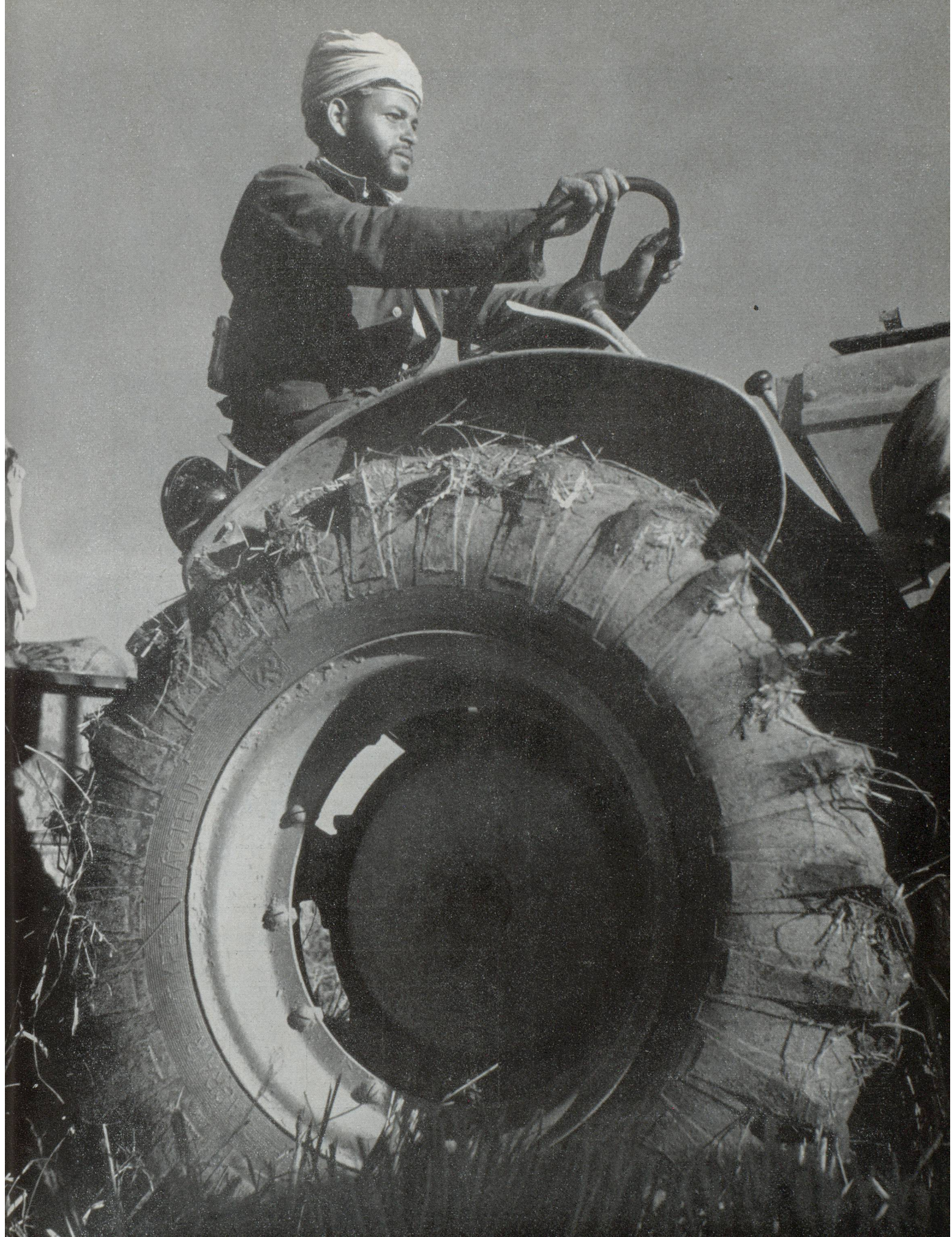
A l'expiration du plan actuellement en cours d'exécution, il irriguera 600.000 hectares environ, dont plus de 400.000 en irrigation permanente.

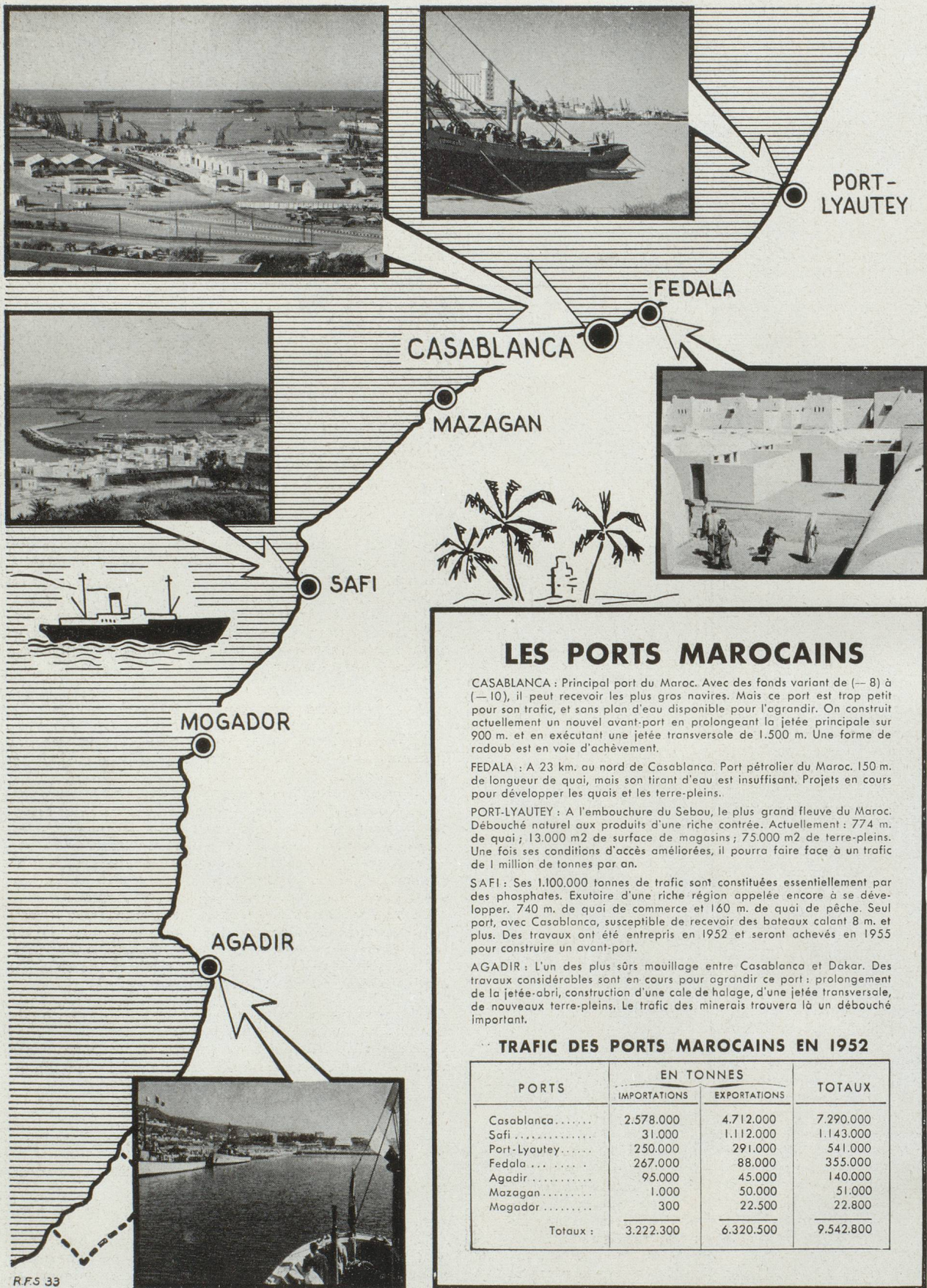
Un tel programme comporte mille réalisations d'envergures diverses, depuis le grand barrage jusqu'au petit aménagement d'une humble source. Rien n'a paru négligeable dans une masse de projets de toutes dimensions pourvu qu'ils aboutissent à des prix de revient normaux ; assainissement des fonds de vallées, rectification de cours d'eau, bétonnage de canaux de toutes dimensions, exploitations de nappes proches ou profondes, construction de grands barrages produisant à la fois l'énergie hydro-électrique du territoire et dominant des dizaines de milliers d'hectares.

TELLE est, esquissée à larges traits, la situation actuelle de l'agriculture marocaine, agriculture en constante évolution, conduite par des impératifs inexorables ; le moindre relâchement au sein d'une nation généreuse certes, mais très capricieuse, pourrait être catastrophique.

Il faut augmenter, améliorer et valoriser la production parce que la population croît, parce qu'elle manifeste une tendance très accentuée vers la consommation de produits plus variés et plus riches, parce qu'une fraction importante des récoltes doit être exportée pour obtenir les articles indispensables que le Maroc ne peut pas produire lui-même. Cette promotion de l'agriculture ne peut aller sans une promotion de l'homme, et cette promotion indispensable du fellah marocain qui demeure l'objectif majeur de tout plan de mise en valeur, je ne peux m'empêcher de l'évoquer en même temps que le rôle joué par l'agriculture européenne, en majorité française, qui a ouvert la voie et, après beaucoup d'essais et de déboires, a fixé les vocations particulières des terroirs. C'est de la conjonction de ces deux efforts que sortira une agriculture marocaine efficace et prospère.

Roger Trintignac





R.F.S 33